



Traité Chabbath

Michna 1 - Chapitre 16

כל כתבי הקודש--מצילין אותן מפני הדליקה, בין שקורין בהן בין שאין קורין בהן. אף על פי שהן כתובין בכל לשון, טעונין גניזה. ומפני מה אין קורין בהן, מפני ביטול בית המדרש. מצילין תיק הספר עם הספר, ותיק תפילין עם התפילין, אף על פי שיש בתוכן מעות. לאיכן מצילין אותן, למבוי שאינו מפולש; בן בתירה אומר, אף למפולש

Tous les Ecrits sacrés, il est permis de les [sortir] pour les sauver d'un incendie, qu'[ils servent à] la lecture ou qu'[ils ne servent] pas à la lecture ; et même s'ils sont écrits dans n'importe quelle langue, ils requièrent gueniza (qu'on les enfouisse dans la terre). Et pourquoi ne fait-on pas la lecture [de certains d'entre eux] ? Parce que c'est au détriment du Beth HaMidrash. On sauve le manteau du Séfer avec le Séfer, et le sac des tefilin avec les tefilin, même s'il s'y trouve de l'argent. Et où [a-t-on permis] de les [porter pour les] sauver ? Dans l'impasse [sur laquelle donne la cour de la maison] qui n'est pas « ouverte ». Ben Bétéra dit : même dans une impasse « ouverte ».



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions